

**APPEL D'OFFRES PUBLIC**  
**ACHAT D'UN (1) CAMION AUTOPOMPE-CITERNE**  
**2500 IGPM. NEUF ANNÉE 2017**

La Municipalité de Saint-Urbain-Premier désire recevoir des offres pour l'achat d'un (1) camion autopompe-citerne 2500 IGPM. Neuf de l'année 2017.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant à un représentant du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) au numéro 1 866 669-7326 ou en consultant leur site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Chaque soumissionnaire doit présenter une offre sur les formulaires fournis à cet effet, qui respecte toutes les exigences spécifiées au devis de la soumission et à la « Politique de gestion contractuelle de la Municipalité ». Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou bon de cautionnement de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission et conforme aux spécifications devra également être remise avec la soumission.

Les soumissions, sous enveloppe scellée adressée à monsieur Michel Morneau, directeur général, 204, rue Principale Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0 et portant la mention :

**SOUMISSION : « ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE-CITERNE 2500 IG NEUF ANNÉE 2017 »,**

seront reçues AU PLUS TARD LE 28 AOÛT 2017 À 11 H, pour être ouverte publiquement le même jour à 11h05

Toute soumission reçue après la date et l'heure fixées pour le dépôt est automatiquement retournée au soumissionnaire sans avoir été ouverte.

Les seuls fournisseurs autorisés à soumissionner sont ceux ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par les accords ACCQO, AQNB et ACI, mais ayant un centre de service ou son bureau des ventes au Québec.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Donné à Saint-Urbain-Premier, le 26<sup>e</sup> jour du mois juillet 2017.



M. Michel Morneau  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN-PREMIER